



Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon St Exupéry

Le bulletin d'infos des riverains de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry

Pensez
à
renouveler
votre
adhésion
pour 2013!
(voir page 4)

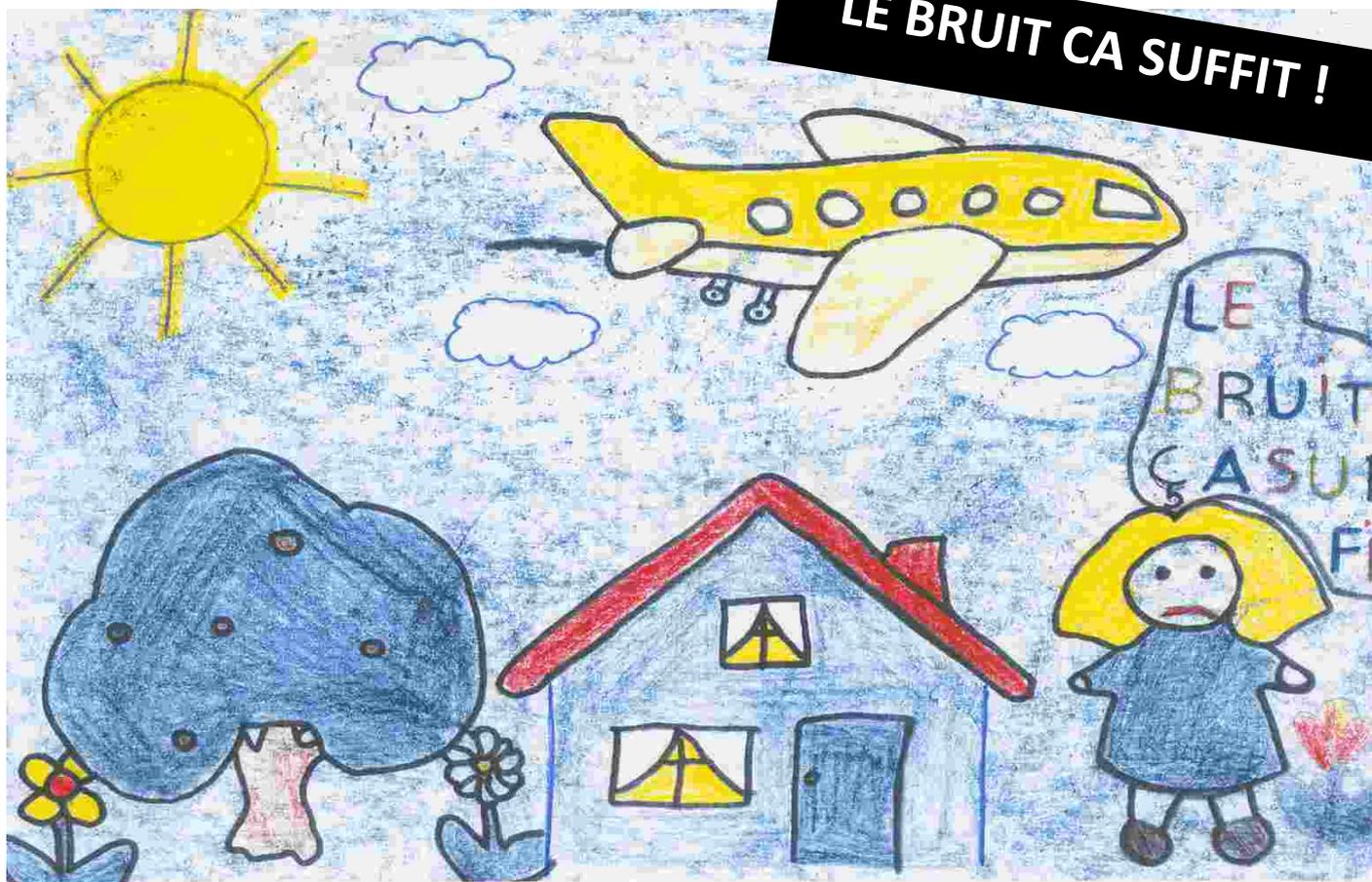
Au sommaire de ce numéro :

L'interdiction des vols de nuit : l'impasse !

La santé des enfants en question

Les impacts économiques des aéroports surestimés

LE BRUIT CA SUFFIT !



L'Acenas vous présente ses meilleurs vœux pour 2013 !

Interdiction des vols de nuit : l'impasse !



LE BRUIT REND MALADE

Ces derniers mois, nous avons concentré nos efforts sur l'interdiction des vols de nuit. Il est temps de tirer la sonnette d'alarme : le bruit induit non seulement des nuisances, des troubles du sommeil, des dommages auditifs et une réduction des capacités cognitives mais augmente également l'hypertension, la fréquence des infarctus et les AVC. Pour ces raisons, un groupe de médecins allemands a exigé dans un rapport officiel l'interdiction des vols de nuit entre 22h et 6h.

A Francfort, la justice a tranché en faveur des riverains en interdisant les vols de nuit sur une des plus grandes plateformes d'Europe. L'argument économique ne tient plus face aux dégâts sur la santé des riverains ! **Cette victoire est un exemple à suivre.**

Lors de la conférence ODESA à Pusignan en octobre, des intervenants du monde aéronautique et des représentants associatifs ont exposé leurs points de vue. Il existe toujours une grande divergence entre les intérêts financiers des compagnies (non démontrés pour les vols de nuit) et la santé des riverains.

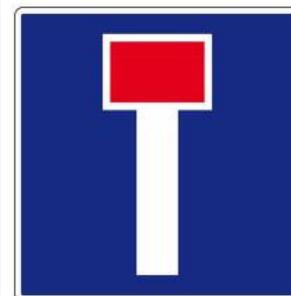
Au niveau de l'ACENAS, nous avons mené plusieurs actions en vue de l'instauration d'un couvre-feu. Après des rencontres au ministère des transports puis de l'environnement, nous avons été auditionnés par la haute autorité des nuisances aéroportuaires (ACNUSA). Nous avons participé aussi à un groupe de travail sur les vols de nuit à Lyon-St-Exupéry.

En 2013, nous allons dénoncer encore plus fort les atteintes à la santé liées aux nuisances aéroportuaires. Les plus fragiles, nos enfants, sont les plus exposés.



Les compagnies restent intransigeantes et ne veulent pas d'un couvre-feu, ni de restrictions supplémentaires à Lyon-St-Exupéry.

L'aéroport refuse de s'engager à ne pas augmenter les vols de nuit .



**Vous êtes gênés par les survols ?
Contactez le médiateur**

Portez réclamation

-par email : mediateur@lyonaeroports.com
avec copie à infos@acenas.fr

-par téléphone au numéro vert : 0800 69 38 01

La santé des enfants en question

La littérature scientifique fait unanimement état d'un retard dans l'apprentissage de la lecture chez les enfants exposés au bruit des avions à l'école.

Effets des nuisances aériennes sur la scolarité et la santé des enfants



Les enfants, qui sont à une période critique de leur développement, ont une faible capacité à se protéger des agressions environnementales. Ils sont une population particulièrement vulnérable au bruit des avions. Lire dépend de la perception, de la mémoire et de la conscience des sonorités du langage, qui sont des processus facilement entravés par le bruit ambiant. Dans une étude conduite autour de l'aéroport Heathrow de Londres auprès de 128 enfants de 9 ans soumis à des niveaux élevés de bruit d'avions (jusqu'à un survol toutes les 90 secondes) le retard de lecture observé pouvait atteindre 6 mois !

Etude commanditée par le Collectif Santé et Nuisances Aériennes (CSNA)
Réalisée par S. Charre et G. Faburel
du Centre de Recherche sur l'Espace, les Transports,
l'Environnement et les Institutions Locales (C.R.E.T.E.I.L.)
Université Paris12

Bruit des avions = retard de 6 mois dans l'apprentissage de la lecture



Selon le cabinet d'études CE Delft, consultant international reconnu dans le domaine de l'économie de l'environnement et du transport, les impacts économiques des aéroports (et des vols de nuit) sont souvent surestimés. Un modèle couramment utilisé, développé par le Conseil international des aéroports en Europe (ACI Europe) surestime les impacts économiques :

- il ne comprend que les impacts économiques positifs; les impacts négatifs comme les dépenses touristiques à l'étranger et l'augmentation des importations, sont ignorés.
- il ne tient pas compte des externalités causées par le bruit des avions, qui provoque un risque augmenté d'hypertension, des troubles cognitifs chez les enfants et des troubles du sommeil.
- il ne tient pas compte des externalités dues à la pollution de l'air, malgré le fait que ces effets aient des impacts économiques bien documentés.

**Les
impacts
économiques
des
aéroports
surestimés**

Votre action !

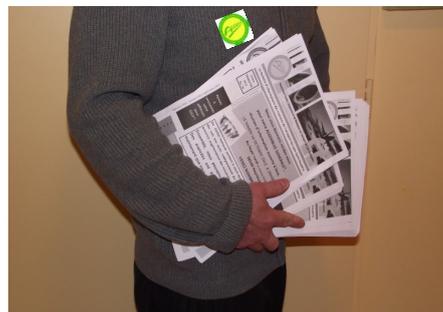
Devenez nos facteurs !

Distribuez notre bulletin d'informations dans les boîtes aux lettres de votre quartier (100 exemplaires ou plus !).

Quel que soit le temps dont vous disposez pour être « nos facteurs », votre aide est la bienvenue !

Nous éditons environ 3 bulletins d'informations par an.

Nous contacter par mail : infos@acenas.fr



Adhérez à l'Acenas !

Par COURRIER :

à l'adresse suivante :

ACENAS—MAIRIE D'HEYRIEUX
38540 HEYRIEUX

A JONAGE-ST LAURENT DE MURE

& HEYRIEUX, une boîte postale

ACENAS est à votre disposition en

MAIRIE.



2 façons
d'adhérer
pour 2013
à l'Acenas

<<< >>>

Par CARTE BANCAIRE :

sur www.acenas.fr

- vous évitez des frais de timbrage et recevez immédiatement votre certificat d'adhésion.

- vous allégez le travail administratif des bénévoles qui traitent votre adhésion.



Adhérent no 1 Nom:

Prénom:.....

Adhérent no 2 Nom:.....

Prénom:.....

Adresse :

Email (pour recevoir nos infos) :

ADHESION 2013 : X 5 euros

ADHESION 2013 MEMBRE BIENFAITEUR : X 10 euros

Je suis prêt à distribuer le bulletin d'infos Acenas :

oui

non

Date :/..../2013

Signature :

◇ première adhésion

◇ renouvellement

**En plus de mon adhésion,
J'apporte mon soutien par un DON de :**

10 euros 20 euros 50 euros

autre :.....

Un justificatif de don vous sera fourni en janvier 2014 pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts.

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association. **EDITION TRIMESTRE1/2013**

Bulletin édité par l'équipe communication de l'Acenas à 15 000 exemplaires et distribué par des bénévoles.

Directeur de publication : T.Truchet—Comité de rédaction : E.Lavezzari - M.Transy

Copyright Acenas 2013—Anciens numéros en téléchargement sur notre site internet www.acenas.fr NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ACENAS—ASSOCIATION CONTRE L'EXTENSION ET LES NUISANCES DE L'AEROPORT LYON-ST-EXUPERY— Mairie d'Heyrieux 38540 Heyrieux

www.acenas.fr—Email : infos@acenas.fr